



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'HÉNIN-CARVIN

DOSSIER D'ADHESION

RESEAU D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT COMMUNAUTAIRE



SOMMAIRE



Présentation du R.E.E.C.	<i>Page 3</i>
Pourquoi constituer un réseau ?	<i>Page 4</i>
Le Réseau d'Education à l'Environnement Communautaire	<i>Page 4</i>
Les champs d'actions	<i>Page 5</i>
Comment s'inscrire ?	<i>Page 6</i>
Comment participer ?	<i>Page 6</i>
La charte du R.E.E.C.	<i>Page 7</i>
Annexe 1 Un réseau participatif	<i>Page 9</i>
Annexe 2 Cartographie des écoles publiques et privées de l'agglomération d'Hénin-Carvin	<i>Page 9</i>
Annexe 3 Catalogue pédagogique d'éducation à l'environnement 2007	<i>Page 10</i>
Annexe 4 Le R.E.E.C. une réponse à un besoin estimé	<i>Page 11</i>
Annexe 5 Evolution 2006-2007	<i>Page 13</i>



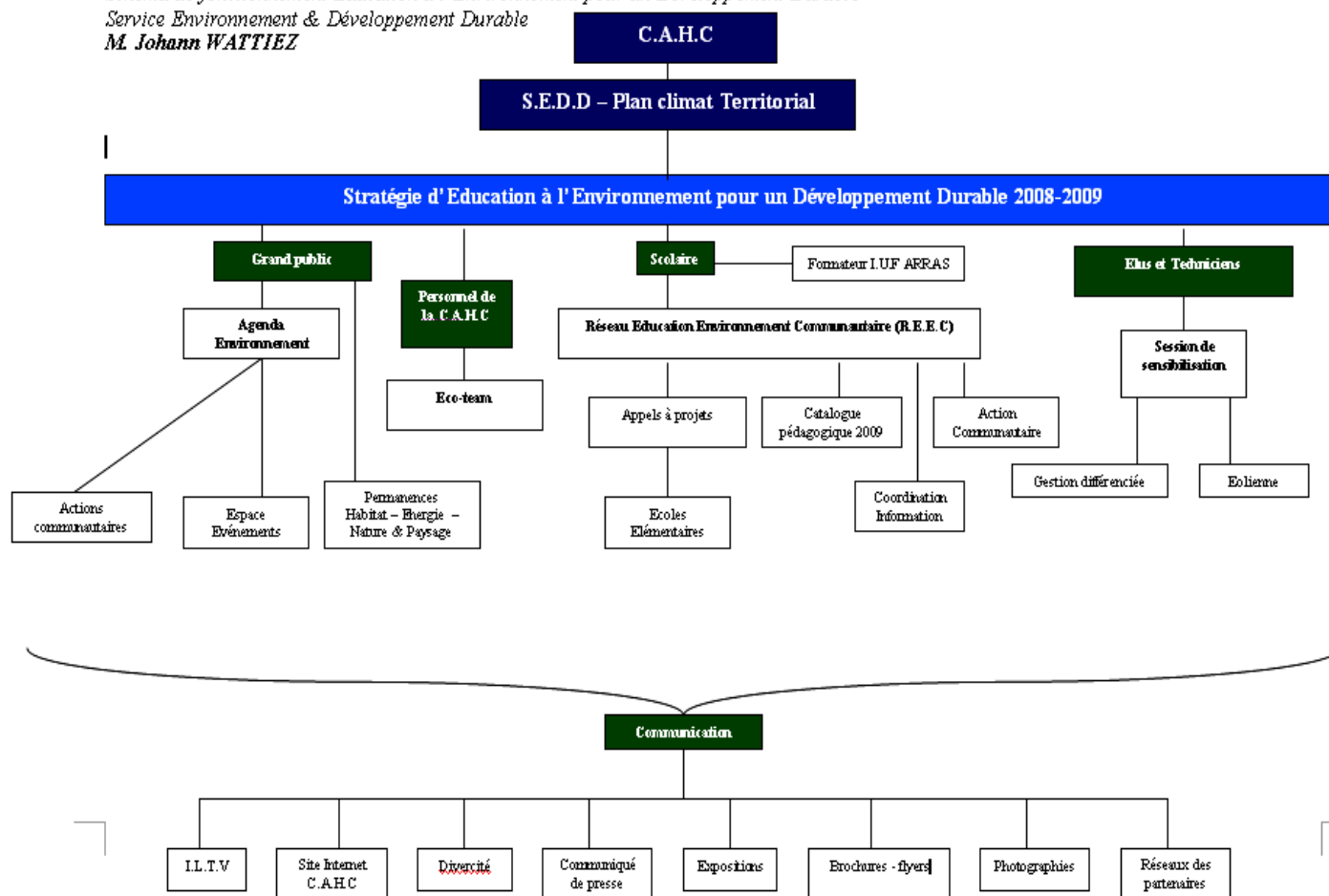
PRESENTATION DU R.E.E.C. Réseau d'Education à l'Environnement Communautaire

L'éducation à l'environnement auprès des écoles est un des principaux facteurs de réussite de la Charte d'Ecologie Urbaine et Rurale que la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin a signé le 3 juin 2005.

Ce que nous mangeons, les moyens de transport que nous utilisons, la façon dont nous nous chauffons, l'eau que nous buvons, les arbres que nous plantons : voilà autant d'actions sur lesquelles il est essentiel de sensibiliser les enfants pour sauvegarder et préserver notre environnement de façon durable.

C'est dans ce cadre que le conseil communautaire a décidé depuis 2006 de développer une stratégie d'éducation à l'environnement durable. Il est le fruit d'un travail partenarial animé et coordonné par le service environnement et développement durable de la C.A.H.C. sous la coordination de M. Johann WATTIEZ en charge de ces questions sur notre territoire.

*Schéma de fonctionnement Education à l'Environnement pour un Développement Durable
Service Environnement & Développement Durable
M. Johann WATTIEZ*





Pourquoi constituer un réseau ?

L'éducation à l'environnement est un principe essentiel pour assurer un développement durable d'un territoire. La connaissance des problématiques environnementales doit s'effectuer en priorité dans les milieux scolaires pour être diffusée plus largement au sein de la société.

La notion de responsabilité de l'enfant et donc du futur citoyen ou éco-citoyen, est indissociablement liée à celle de son éducation et de son information.

Pour être actif, les enfants doivent prendre conscience des interactions existant entre l'économique, le social et l'environnemental, qui sont les trois piliers du développement durable. Ils doivent pouvoir mesurer les conséquences de leurs gestes et de leurs choix quotidiens, et mieux connaître les risques liés à l'environnement.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable n'est pas une « nouvelle » discipline à ajouter à celles déjà existantes. Il s'agit essentiellement d'apporter aux programmes éducatifs une dimension complémentaire, que ce soit pour les sciences, la biologie, l'économie, le français, les mathématiques, l'histoire, la géographie... Cette dimension est aussi importante dans l'éducation que les aspects scientifiques, littéraires, artistiques et sportifs.

Depuis 2006, la C.A.H.C. impulse, par le biais d'un catalogue pédagogique d'éducation à l'environnement la mise en place d'animations environnementales. Aujourd'hui, les besoins référencés dans les écoles nous amènent à proposer la mise en place d'un réseau d'échanges et d'informations, de vous proposer un appel à projet de classe annuel en lien avec notre territoire, et à impliquer les écoles dans des actions concrètes.

Le Réseau

Le R.E.E.C. une réflexion qui arrive à terme.

La mise en place d'un catalogue pédagogique d'éducation à l'environnement pour l'année 2007, fut la première étape qui nous a permis d'évaluer les besoins et les attentes des écoles. 17 thématiques ont été testées dans les écoles élémentaires, tout au long de l'année 2007 et durant cette année 2008. Ainsi, nous avons estimé la notion du « besoin » sur notre territoire. Grâce au catalogue pédagogique, nous avons sensibilisé plus de 1 200 enfants, soit 70 animations.

Cependant, plus de 80 classes sont en liste d'attente pour ce premier contact 2007, c'est pourquoi il est nécessaire de structurer cette nouvelle compétence éducative de la CAHC.

Le **R.E.E.C** doit permettre de créer et de développer ensemble des projets d'éducation à l'environnement pour un développement durable propre à notre territoire.

Le **R.E.E.C.** doit être un outil évolutif, un système d'échanges et d'informations entre les différents acteurs de cette thématique. Après une année de fonctionnement, l'objectif sera de construire en réseau un outil interactif, destiné à faire le lien entre les activités, les outils proposés par le réseau et les enseignants.

Il sera proposé aux adhérents d'utiliser un forum (accès réservé aux adhérents) rattaché aux différents sites internet du réseau (C.A.H.C. écoles, circonscriptions de l'Education Nationale, ...).

La Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin prend en charge la coordination éducative qui doit permettre d'apporter une aide technique et de bénéficier des expériences de chacun afin de réaliser vos projets sur les thématiques du développement durable et d'impliquer votre école dans un réseau de professionnels en charge de ces questions.



Les champs d'actions

Le **R.E.E.C.** sera orienté en six champs d'actions et construit sur 3 années d'expériences et dans le continuum d'une réflexion communautaire tels que le plan climat territorial et la lutte contre le réchauffement climatique (il est le fruit de la Charte d'Ecologie Urbaine et Rurale de la CAHC) :

- (1) **Concevoir avec les porteurs de projets** les programmes pédagogiques d'éducation à l'environnement afin d'accomplir des animations d'éducation à l'environnement pour un développement durable.
- (2) **Proposer des animations communautaires ponctuelles** sur les thèmes principaux du plan climat territorial (chantier nature, concours photographique,...).
- (3) **Animer et coordonner le réseau** d'enseignants des cycles 2 et 3 agissant avec les collectivités pour le développement d'activités éducatives sur l'environnement vers un développement durable.
- (4) **Concevoir des outils pédagogiques** (des expositions, des sentiers pédagogiques) afin d'accompagner les démarches de sensibilisation.
- (5) **Informers les enseignants**, les animateurs, les stagiaires... et intervenir dans les écoles, des cycles 2 et 3.
- (6) **Mettre en réseau les partenaires** techniques et financiers adhérents à cette démarche en fonction des actions et thématiques émergent dans les appels à projets.

C'est à ce titre que le rôle de l'école et plus particulièrement des porteurs de projets est primordial au niveau de la mobilisation de la classe, du suivi et de la continuité de l'action tout au long de l'année scolaire.

➤ Le R.E.E.C. propose en 2009-2010 de travailler avec les adhérents sur cinq thématiques d'entrée :

- **Energies**
- **Transports et Déplacements**
- **Eco-responsabilité**
- **Agriculture et Déchets**
- **Biodiversité**

➤ L'adhésion au R.E.E.C vous permet de :

- * **Bénéficier d'un interlocuteur direct sur les questions d'éducation à l'environnement.**
- * **Obtenir des outils pédagogiques utilisés dans le réseau ou créés dans le réseau.**
- * **Participer à des actions communautaires ponctuelles d'éducation à l'environnement (Concours photographique, chantier nature...).**
- * **Obtenir selon les disponibilités une animation issue du catalogue pédagogique 2009 d'éducation à l'environnement pour un développement durable. (Fourni dans le dossier).**
- * **Répondre à l'appel à projet de classe annuel.**
- * **Obtenir une orientation vers des acteurs locaux d'éducation à l'environnement (Appel à projet de classe non retenu ou demande spécifique).**

En 2009-2010, seules les écoles des cycles '2' et '3' pourront adhérer au réseau et ainsi bénéficier de différents types d'accompagnement.



Comment s'inscrire ?

Pour adhérer au R.E.E.C. il vous suffit de nous transmettre :

- **La fiche d'adhésion au R.E.E.C.** signée par le directeur de l'école ainsi que par le porteur de projet.

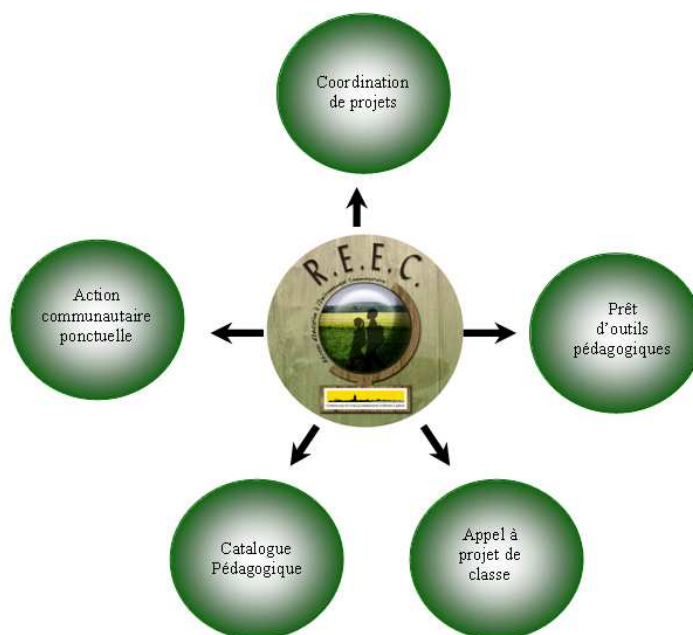
(1) Dès réception de votre dossier d'adhésion au R.E.E.C. le coordinateur du réseau prendra contact avec vous pour référencer vos besoins et attentes dans le réseau.

(2) Un courrier de confirmation vous sera transmis pour valider cette démarche d'adhésion au réseau d'éducation à l'environnement communautaire.

(3) Il vous sera communiqué un lien web, donnant accès au forum du R.E.E.C.

Comment participer ?

Schéma général



❖ Pour un projet de classe d'éducation à l'environnement cette année :

- L'appel à projet de classe 2009-2010, doit être dûment rempli (avant le 30/03/2009), pour bénéficier d'un portage de votre projet d'éducation à l'environnement scolaire, selon la sélection du jury. Nous sommes en capacité, pour ce démarrage, d'assurer le montage conjoint et l'accomplissement d'une dizaine de projets de classe. Un projet qui n'est pas retenu dans l'immédiat pourra faire l'objet d'une orientation vers nos partenaires.

❖ Pour une animation dans le cadre du catalogue pédagogique d'éducation à l'environnement 2009 :

- La fiche de vœux 2009, doit être dûment remplie. Nous proposons des animations ponctuelles sur des thématiques précises du développement durable au sein de notre territoire. Elles sont issues du catalogue

pédagogique 2007-2008 et sélectionnées car ce sont les animations les plus demandées sur les thèmes prioritaires du plan climat territorial.



La Charte du R.E.E.C

Article 1- Inscription

- . Seules les écoles publiques et privées des cycles 2 et 3 ainsi que les Instituts médico-éducatifs, peuvent adhérer au R.E.E.C (pour l'année pilote 2009-2010).
- . La fiche d'inscription jointe dument remplie.
 - . Une inscription par école.
 - . Pas de coût d'inscription.

Article 2 - Transport et Déplacement

- Aucun frais de déplacement ne sera pris en charge par la C.A.H.C. dans le cadre du R.E.E.C.
- L'article 5 (appel à projet de classe) ne peut financer un déplacement, même dans le cadre de son projet.
- Les déplacements sont couverts par l'assurance de l'école.

Article 3 – Assurance

- . L'école inscrite engage son assurance durant la durée d'une animation, d'un projet ou de toute intervention dans le cadre du R.E.E.C. : dans son école, sur un site à l'extérieur, pour le transport des groupes.

Article 4 - Acceptation de la présente Charte du R.E.E.C.

- . L'école, représentée par le directeur de l'établissement, accepte sans restriction la charte en signant la fiche d'inscription du Réseau d'Education à l'Environnement Communautaire.
(Cette fiche n'est pas annuelle, une école inscrite est inscrite de façon définitive).
- . Le Directeur de l'école peut demander une sortie du R.E.E.C. à tout moment par courrier postal.

Article 5 - L'appel à projet de classe 2009-2010

- Se référer au document : Appel à projet de classe 2009-2010 d'éducation à l'environnement communautaire pour un développement durable, 5^{ème} chapitre, page 11, Charte de l'appel à projet 2009-2010, art.1-2-3-4-5-6

Article 6 - Catalogue pédagogique 2009 d'éducation à l'environnement pour un développement durable

- Se référer au document : Catalogue pédagogique 2009 d'éducation à l'environnement communautaire pour un développement durable, Charte de l'enseignant.

Article 7 - Actions ponctuelles d'éducation à l'environnement dans le cadre des projets communautaires

- . Vous souhaitez bénéficier d'une animation d'éducation à l'environnement sur un des projets communautaires de la C.A.H.C, votre demande doit être effectuée par mail ou par lettre, quand vous le souhaitez, avec pour objet : « Demande de participation à des actions ponctuelles d'éducation à l'environnement dans le cadre du R.E.E.C », inscrire votre numéro adhérent en entête.
- . Le coordinateur du réseau prendra acte de votre demande et vous contactera pour vous proposer des actions (chantier nature, visite de site, ...), lieux et dates d'interventions.
- . Il est possible de :
 - * transmettre plusieurs demandes d'actions ponctuelles par école ou pour une même classe ou non.
 - * cumuler une demande d'animation ponctuelle de classe à un appel à projet de classe à une demande d'animation au catalogue pédagogique pour une classe différente au sein de l'école.

Article 8 - Orientation vers des acteurs locaux d'éducation à l'environnement

- . L'article 5, concerne l'appel à projet d'école annuel non retenu et/ou une demande spécifique de coordination.
- . Vous souhaitez être orienté vers un partenariat extérieur à la C.A.H.C. (associations, institutions), que ce soit pour effectuer une visite thématique ou monter un projet d'éducation à l'environnement. Votre demande doit être effectuée par mail ou par lettre, quand vous le souhaitez, avec pour objet : « Demande d'orientation dans le cadre du R.E.E.C », inscrire votre numéro adhérent en entête.

.Le coordinateur du réseau prendra acte de votre demande et vous contactera pour vous proposer une coordination vers des partenaires selon vos attentes et votre projet.

ANNEXES



----- Annexe 1

Un réseau participatif :

- **Initiateur**

Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, Service Environnement et Développement Durable, coordinateur-responsable du R.E.E.C, M.WATTIEZ Johann.

- **Partenaires directs**

Circonscription de l'Education Nationale de Carvin.

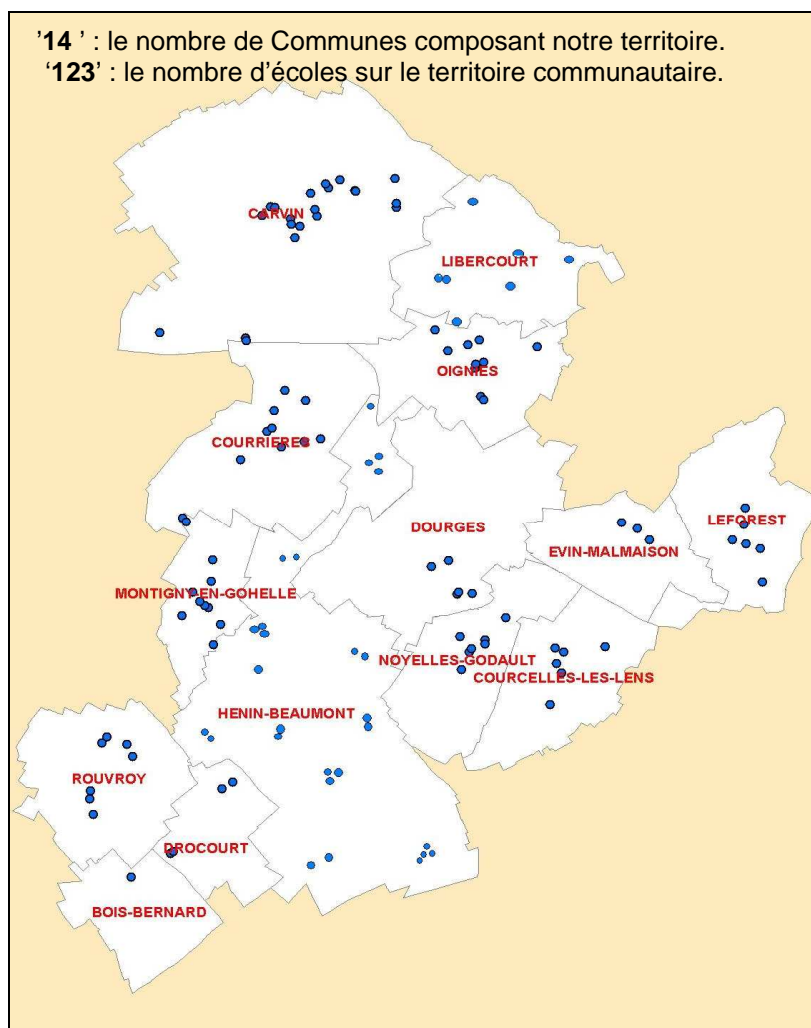
Circonscription de l'Education Nationale de Montigny en Gohelle.

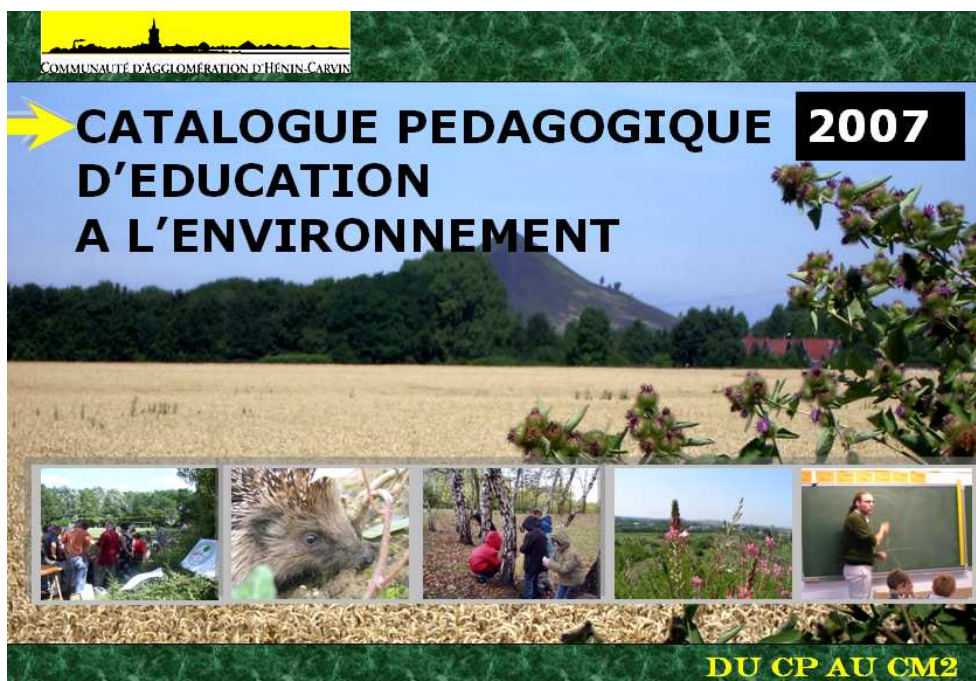
Circonscription de l'Education Nationale de Noyelles-Godault.

Circonscription de l'Education Nationale d'Hénin-Beaumont.

----- Annexe 2

Ecoles publiques et privées, on s'intéresse à vous !



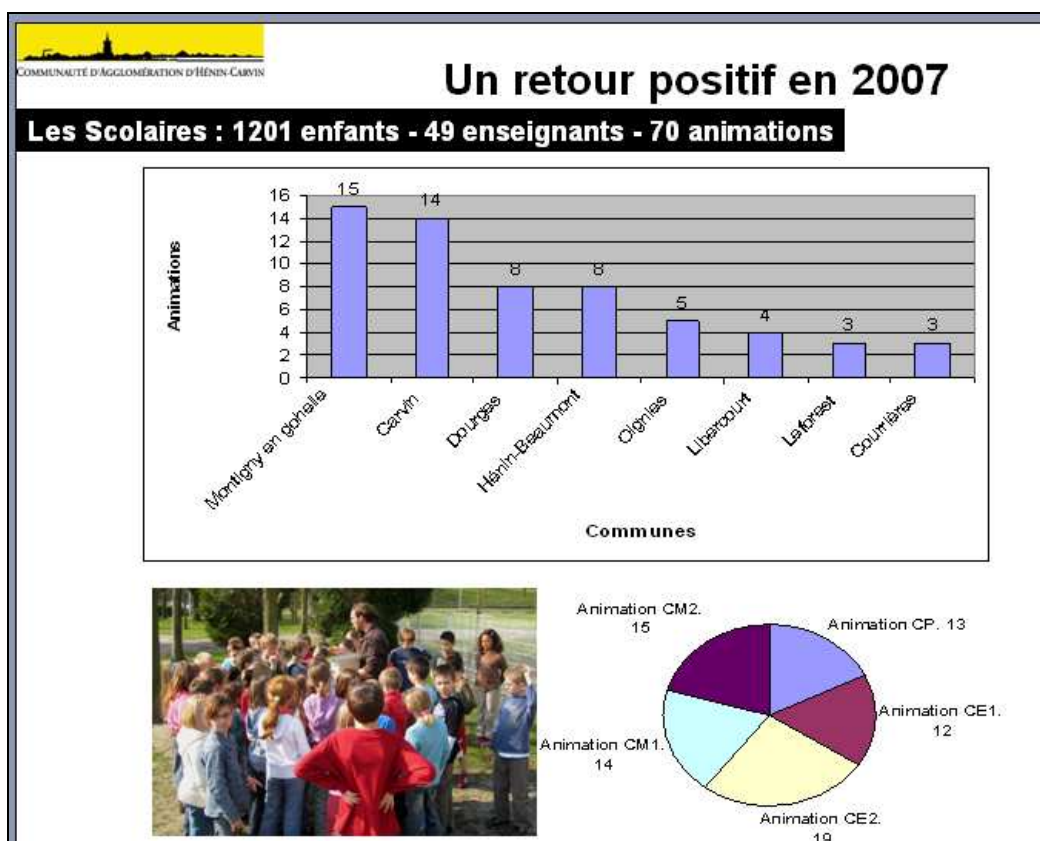


- Des thématiques testées sur notre territoire en avant première :

Présentation des animations par cycle-classe et thématique pour la liste prioritaire 2008			
MOIS	ANIMATION	THEMATIQUE	CYCLE- CLASSE
MARS	Au fil de l'eau	Ecosystème aquatique Le cycle de l'eau L'eau potable	Cycle 3 CE2-CM1-CM2
AVRIL	La nature en ville	Biologie : Le monde animal local Chaîne alimentaire	Cycle 3 CE2-CM1-CM2
MAI	De l'énergie à tout vent	Les sources d'énergie Les énergies renouvelables Les éco-gestes	Cycle 3 CM1-CM2
JUIN	De la nature à mon assiette	Le développement durable L'éco-consommation Les productions agricoles	Cycle 2 CP-CE1
SEPTEMBRE	L'air de rien, ça chauffe	Le changement climatique La pollution de l'air Les déplacements alternatifs	Cycle 3 CM1-CM2
OCTOBRE	L'arbre, milieu de vie	Biologie : Le monde végétal local Ecosystème et paysage	Cycle 2 CP-CE1
NOVEMBRE	L'arbre, milieu de vie (rediffusion)	Biologie : Le monde végétal local Ecosystème et paysage	Cycle 2 CP-CE1

----- Annexe 4

- Le R.E.E.C, une réponse à un besoin estimé :



----- Annexe 5

- Evolution des effectifs sensibilisés 2006-2007

